

**EXTRAIT DU
REGISTRE DES
DELIBERATIONS**

Nombre de membres en exercice : 24
Nombre de présents : 17
Nombre de pouvoirs : 3
Nombre de votants : 20
Date de convocation : 11 mai 2011
Date de télétransmission via FAST :
Numéro interne de l'acte : DELIB-BC-11-049
Date d'affichage :

L'an deux mille onze, le 16 mai, le Bureau Communautaire, légalement convoqué en date du 11 mars deux mille onze, s'est assemblé à 19H00 en séance publique en salle du Rez-de-chaussée de la Mairie de CRECY-SUR-SERRE, sous la présidence de Monsieur Yves DAUDIGNY, son Président.

Etai(e)nt présent(e)s : MM. Yves DAUDIGNY, Georges CARPENTIER, Michel BATTEUX, Dominique POTART, Jean-Charles BRAZIER, Pierre-Jean VERZELEN, Gérald FITOS, Luis BOLIN, Bernard COLLET, Patrick FELZINGER, Jean-Michel HENNINOT, Sébastien LHERMINE, Guy MARTIGNY, Francis PARENT.
Mme Anne GENESTE, Nicole BUIRETTE et Angéla MARIVAL.

Excusé(e)s : M. Hubert COMPERE

Pouvoir(s) valide(s) : MM. Bernard RONSIN à Yves DAUDIGNY, Patrick LALLEMENT à Pierre-Jean VERZELEN, Vincent MODRIC à Gérald FITOS, ,
Lesquels 17 (dix-sept) forment la majorité des 24 (vingt quatre) membres en exercice et représentant 20 (vingt) voix purement valablement délibérer conformément aux dispositions de l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT.)

A l'unanimité, M. Pierre-Jean VERZELEN est élu secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

1 – Validation du procès-verbal du Bureau Communautaire du 21 mars 2011 :

Lecture faite du procès-verbal du Bureau Communautaire du 21 mars 2011, le Président propose son adoption aux membres présents.

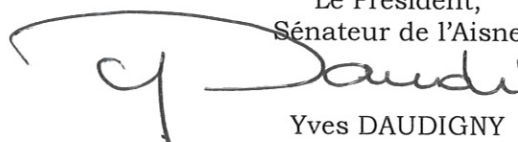
Après en avoir fait lecture et en avoir délibéré, le Bureau Communautaire, à l'unanimité,
- valide le procès-verbal du 21 mars 2011.

DELIB-BC-11-049

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et ans que dessus et ont signé les membres présents.

Pour copie certifiée conforme,
CRECY-SUR-SERRE, le lundi 16 mai 2011,

Le Président,
Sénateur de l'Aisne



Yves DAUDIGNY

